

La Passion selon saint Matthieu (III)

La passion quant aux païens : le jugement (Mt 27, 1-27)

par Dominicus

Saint Thomas d'Aquin divise ainsi le récit de l'Évangéliste (on remarquera le rythme ternaire) :

- **Le prologue** de la passion (ch. 26, 1-46)
 - Trois annonces de la passion : Notre-Seigneur, ses ennemis, la division des proches de Jésus.
 - Trois préparations de la passion : par les ennemis de Jésus, par ses disciples, par Jésus lui-même (eucharistie, prière au Jardin des oliviers).
- **La passion quant aux juifs** en trois tableaux (ch. 26, 47-75)
 - La capture en un triptyque : le baiser de Judas, l'intervention de Pierre, le discours de Jésus,
 - Le jugement en un autre triptyque : la recherche d'un faux témoignage, l'adjuration du grand-prêtre avec la réponse de Jésus, la sentence.
 - Le triple reniement de Pierre.
- **La passion quant aux païens** en trois tableaux :
 - Le jugement en un triptyque : la livraison aux gentils et sa conséquence (fin de Judas) ; l'examen : la condamnation.
 - La passion en un autre triptyque : la moquerie des soldats, la crucifixion, les miracles.
 - La sépulture

Nous avons vu précédemment le prologue (*Le Sel de la terre* 71, p. 4-2) et la passion quant aux juifs (*Le Sel de la terre* 73, p. 8-21). Nous entamons la passion quant aux païens, en voyant la première partie : le jugement. Ce commentaire est fait principalement d'après ceux de saint Thomas d'Aquin et des Pères de l'Église. Le texte français de l'Évangile est celui de Crampon (quelquefois corrigé pour se rapprocher de la Vulgate).

Le Sel de la terre.

La livraison aux gentils et sa conséquence (fin de Judas)

27, 1 Le matin venu, tous les grands prêtres et les anciens du peuple prirent une délibération contre Jésus pour le faire mourir. 2 Et, après l'avoir lié, ils l'emmenèrent et le remirent à Ponce Pilate, le gouverneur.

3 Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, fut pris de remords et rapporta les trente pièces d'argent aux grands prêtres et aux anciens, 4 disant : « J'ai péché en livrant un sang innocent. » Ils dirent : « Qu'est-ce que cela nous fait ? A toi de voir ! » 5 Alors, ayant jeté les pièces d'argent dans le sanctuaire, il se retira et alla se pendre. 6 Mais les grands prêtres prirent les pièces d'argent et dirent : « Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor, puisque c'est le prix du sang. » 7 Et, après avoir pris une délibération, ils achetèrent avec (cet argent) le champ du potier pour la sépulture des étrangers. 8 C'est pourquoi ce champ fut appelé champ du sang, (et l'est) encore aujourd'hui. 9 Alors fut accomplie la parole du prophète Jérémie : ils ont pris les trente pièces d'argent, prix de celui qui a été mis à prix, qu'ont mis à prix des enfants d'Israël, 10 et ils les ont données pour le champ du potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.

v. 1 C'est la deuxième séance du sanhédrin. Il était en effet contraire à la loi juive de traiter des affaires capitales durant la nuit.

Mais ils ne tardent pas, car ils veulent le condamner avant que le peuple ne puisse le savoir.

Trois circonstances aggravent leur péché : leur sollicitude à mal faire (« le meurtrier se lève au petit matin » Jb 24, 14), leur entente unanime dans le mal (*tous* les grands prêtres : « de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, on ne trouve en lui rien de sain » Is 1, 6¹), et leur cruauté, car ils ne pensent qu'à le tuer (« leurs pieds courent et se pressent vers le mal afin de verser le sang » Pr 1, 16).

Ce qu'ils cherchaient, c'était le moyen de faire exécuter la sentence, des chefs d'accusation à présenter à Pilate.

v. 2 Ces liens avaient pour but de signifier à Pilate qu'il fallait le condamner à mort.

C'était leur coutume de livrer ainsi garrotté [au gouverneur] celui qu'ils avaient condamné à mort².

1 — Isaïe, dans cette citation, parle du peuple juif : il n'y a rien de sain en lui, ils font *tous* le mal.

2 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme.

De même que Jésus a détruit notre mort par sa mort, de même il a défait les liens du péché par ses liens

Ponce Pilate, de la noble famille des Pontii, fut procureur de la Judée (sous le proconsul de Syrie) entre 26 et 36. Il n'aimait pas les juifs. Quelques actes arbitraires de sa part avaient provoqué des rébellions, qu'il noya dans le sang.

Les juifs n'avaient plus le « *jus gladii* », le droit de prononcer des exécutions capitales. De plus, ils voulaient donner de la publicité à cette mort :

Ils ne voulurent pas le mettre à mort secrètement, parce qu'ils voulaient le couvrir d'opprobres, et parce qu'un grand nombre était rempli pour lui d'admiration. Ils s'efforcent donc de le faire mettre à mort publiquement et aux yeux de tout le peuple. C'est dans ce dessein qu'ils l'amènent au gouverneur ¹.

Jésus est conduit au prétoire, c'est-à-dire le lieu où le gouverneur installait sa « chaise curiale », son tribunal. C'était vraisemblablement la tour Antonia, à l'angle de l'esplanade du Temple. Jésus parcourt une certaine distance, sous les huées de la foule.

v. 3 Judas comprend que Jésus, désormais, n'échappera pas à la mort.

Son acte a quelque chose de la pénitence : la crainte et la douleur. Mais ce n'est pas *une vraie* pénitence, car il lui manque l'espérance. Tel sera le repentir des impies au dernier jour :

A cette vue, ils seront agités d'une horrible épouvante, ils seront dans la stupeur devant la révélation du salut. Ils se diront, pleins de regret, et gémissant dans le serrement de leur cœur : « Voilà donc celui qui était autrefois l'objet de nos moqueries, et le but de nos outrages ! » (Sg 5, 2-3).

Il a un commencement de correction, il fait ce qui est en son pouvoir : rapporter l'argent. Il a aussi un commencement de confession, il avoue avoir péché. Mais il lui manque la foi, sinon il aurait dit : « J'ai livré Dieu », et cela le conduit au désespoir.

Que de fois le pécheur, une fois son mauvais instinct assouvi, se prend lui-même en dégoût ! Le dégoût peut être le chemin de la conversion, mais à condition de se tourner vers Dieu.

« *Perfecto demum scelere magnitudo eius intellecta est* : le crime étant à peine perpétré, il en comprit la gravité » dit Tacite au sujet de Néron (*Annales*, 14, 10, 1). Le démon ne permet pas de voir à l'avance la grandeur du péché, afin qu'on l'accomplisse ; ensuite, il le laisse voir, pour pousser au désespoir.

v. 4 « Un sang innocent » : dans ces circonstances, c'est un témoignage éloquent de l'innocence de Jésus.

¹ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jean Chrysostome. Cité aussi par saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 120.

Bien qu'il dise : « J'ai péché en livrant le sang innocent », il persévère dans la perfidie de son impiété, en continuant de croire, jusque dans les derniers moments de sa vie, et aux approches de la mort, que Jésus n'était pas le Fils de Dieu, mais seulement un homme d'une condition semblable à la nôtre, car il aurait certainement fléchi sa miséricorde, s'il n'avait pas refusé de reconnaître sa toute-puissance ¹.

Les sanhédrites s'obstinent, alors que Judas vient de confesser que Jésus était juste. Ils ont condamné Jésus non parce qu'il était coupable, mais parce qu'ils le détestaient.

Les méchants s'unissent dans le crime, mais bientôt après ils se divisent.

- v. 5 Ces trente pièces d'argent lui brûlaient les doigts. Il les jette dans le Temple, comme pour rescinder le contrat.

Il se laisse « absorber » par la tristesse : il faut veiller, dit saint Paul, à ce que le pécheur « ne soit pas absorbé par une tristesse excessive » (2 Co 2, 7).

C'est ainsi que le Corinthien (1 Co 5, 1-2 ; 2 Co 2, 7), qui abusa de l'épouse de son père, se repentit de ce crime affreux, mais le démon voulut ensuite lui faire porter cette tristesse jusqu'à l'excès pour accabler ce malheureux sous le poids de son chagrin. Il arriva quelque chose de semblable à Judas ; car après s'être repenti, il ne sut pas mettre son cœur à l'abri du désespoir, et il y laissa entrer cette tristesse excessive, que le démon lui inspira pour l'accabler entièrement ².

Origène dit aussi que Judas, ayant entendu parler de la résurrection de Jésus, eut peur de le rencontrer.

Quant au genre de mort choisi par l'infortuné :

Judas se pendit pour témoigner par ce genre de mort qu'il était en horreur au ciel et à la terre ³.

La gorge qui avait proféré la trahison fut étranglée ⁴. Les entrailles qui avaient conçu ce crime se répandirent sur le sol.

On dit qu'Arius périt de la même manière.

- v. 6 Le trésor (*corbona*) était l'endroit où l'on mettait les dons volontaires. Les grands prêtres filtrent le moucheron et avalent le chameau, comme Jésus le leur reprochait.

1 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

2 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

3 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Raban Maur.

4 — *Dignam sibi poenam traditor amens invenit, ut videlicet guttur quo vox proditiōnis exierat laquei nodus necaret.* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 944.

Voilà bien les gens qui filtrent et rejettent le moucheron, et qui ne craignent pas d'avaler un chameau (Mt 23). Car s'ils n'osent mettre l'argent dans le trésor du temple, avec les offrandes faites à Dieu, sous prétexte qu'il est le prix du sang, pourquoi n'ont-ils pas horreur de répandre ce sang lui-même ¹ ?

En reconnaissant qu'ils avaient acheté le sang qu'ils voulaient répandre, les princes des prêtres se condamnèrent par le témoignage de leur propre conscience. ²

- v. 7 Au sens spirituel, la mort de Notre-Seigneur a accéléré le repos des morts.

Ceux qui étaient jusqu'à présent « étrangers » (les Gentils) sont ensevelis avec le Christ dans le champ de l'Église.

Par ce champ, il faut entendre le monde entier, et ce potier, qui doit avoir l'empire sur tout l'univers, est celui qui a formé du limon de la terre les vases de notre corps. C'est le champ de ce potier qui a été acheté avec le prix du sang de Jésus-Christ pour les étrangers sans famille, sans patrie, exilés, et errants sur toute la terre, et à qui le sang du Sauveur prépare un lieu de repos. Ces étrangers sont les chrétiens pleins de dévouement qui, renonçant au siècle, et ne possédant rien dans le monde, trouvent leur repos grâce au sang de Jésus-Christ ; car la sépulture de Jésus-Christ n'est rien d'autre que le repos du chrétien : « Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême, dit l'Apôtre, en vue d'une mort [au péché] » (Rm 6). Nous sommes donc des voyageurs en ce monde, et comme des étrangers sur cette terre ³.

- v. 9 L'évangéliste combine ici deux prophéties : une de Zacharie (« Ils ont pesé mon salaire : trente sicles d'argent » Za 11, 12) et une de Jérémie où le prophète reçut du Seigneur l'ordre d'acheter un champ (Jr 32, 6). La prophétie est attribuée à Jérémie, qui est le principal des deux prophètes.

Examen

11 Jésus comparut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, en disant : « Es-tu le roi des juifs ? » Jésus dit : « Tu le dis. » 12 Mais il ne répondait rien aux accusations des grands prêtres et des anciens. 13 Alors Pilate lui dit : « N'entends-tu pas combien de témoignages ils portent contre toi ? » 14 Mais il ne lui répondit sur aucun point, de sorte que le gouverneur était dans un grand étonnement.

- v. 11 Parmi les quatre évangélistes, le récit de saint Matthieu se distingue par

1 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme.

2 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jean Chrysostome.

3 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jean Chrysostome.

l'agencement et la sérénité de sa narration.

En acceptant de comparaître comme un accusé, et même un coupable, Notre-Seigneur Jésus-Christ mérita de devenir juge des vivants et des morts.

Les grands prêtres l'accusaient de beaucoup de choses, notamment de renverser la loi et de se dire roi. Pilate ne se soucia pas de s'enquérir de la transgression de la loi, mais plutôt de ce qui semblait atteindre sa majesté.

La réponse de Jésus est une affirmation modérée. Il dit : « Tu le dis » (au présent), alors qu'il a répondu au grand prêtre : « Tu l'as dit » (au passé), car les juifs l'ont confessé dans le passé, par la bouche des prophètes, tandis que les païens vont le confesser maintenant.

Parfois il répond à Pilate, et parfois non. Mais aux juifs il ne répond jamais, car Pilate était dans l'ignorance, tandis que les juifs étaient obstinés.

- v. 12 Alors s'accomplit ce qui est dit par Is 53, 7 : « Il se tait comme un agneau devant ceux qui le tondent, et il n'ouvrira pas la bouche. » Et en Is 42, 2 : « Vous n'entendrez pas sa voix au dehors. »

Car la parole de Dieu ne devait plus se faire entendre aux juifs comme elle s'était autrefois révélée par le moyen des prophètes ¹.

Notre-Seigneur jugeait les juifs indignes de l'entendre davantage.

Il ne voulait pas non plus refuser sa passion, ce qui lui aurait été possible de faire en se justifiant :

Jésus ne voulut pas répondre, de peur que, en se justifiant, il ne soit relâché par le gouverneur et que l'utilité de sa passion ne soit différée ².

- v. 14 Pilate est fort étonné du silence et du calme de Notre-Seigneur.

Pilate lui-même n'était pas digne de réponse, lui qui n'avait point d'opinion constante et arrêtée sur la personne de Jésus-Christ, mais qui se laissait entraîner aux idées les plus opposées ³.

Condamnation

15 Or, à chaque fête, le gouverneur avait coutume de relâcher à la foule un prisonnier, celui qu'ils voulaient. 16 Ils avaient alors un prisonnier fameux, nommé Barabbas. 17 Donc, quand ils furent rassemblés, Pilate leur dit : « Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barab-

1 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

2 — *Jesus autem nihil respondere voluit, ne, crimen diluens, dimitteretur a praeside, et crucis utilitas differretur.* Saint BÉDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 121.

3 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

bas ou Jésus dit Christ ? 18 Il savait, en effet, que c'était par jalousie qu'ils l'avaient livré. 19 Pendant qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui envoya dire : « N'aie point affaire avec ce juste ; car j'ai été aujourd'hui fort tourmentée en songe à cause de lui. » 20 Mais les grands prêtres et les anciens persuadèrent aux foules de demander Barabbas, et de réclamer la mort de Jésus. 21 Le gouverneur, prenant la parole, leur dit : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? » Ils dirent : « Barabbas. » 22 Pilate leur dit : « Que ferai-je donc de Jésus dit Christ ? » Tous dirent : « Qu'il soit crucifié ! » 23 Il dit « Qu'a-t-il donc fait de mal ? » Et ils crièrent encore plus fort : « Qu'il soit crucifié ! » 24 Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte allait croissant, prit de l'eau et se lava les mains devant la foule, en disant : « Je suis innocent du sang de ce juste ; à vous de voir ! » 25 Et tout le peuple répondit : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » 26 Alors il leur relâcha Barabbas ; et, après avoir fait flageller Jésus, il le remit (aux soldats) pour être crucifié.

- v. 15-17 La coutume de libérer un prisonnier à Pâques était peut-être une coutume juive. Pilate aimait la respecter pour se concilier le peuple. Il est particulièrement intéressé à le faire cette fois-ci : n'ayant pas le courage d'affronter de face le sanhédrin, il pense trouver là un expédient pour faire libérer Jésus : entre un scélérat dont les crimes avaient révolté même les honnêtes gens, et un thaumaturge qui avait été ovationné quelques jours plus tôt, la foule n'hésiterait pas, pensait-il !

Ainsi Pilate a-t-il placé devant eux le bien et le mal, et ceux-ci ont choisi le mal, en sorte que le mal les suit partout ¹.

- v. 18 C'est l'envie qui a poussé le diable à tenter Adam au paradis terrestre. C'est l'envie qui a conduit les frères de Joseph à le livrer aux Ismaélites. C'est l'envie qui pousse les chefs du sanhédrin à demander la mort de Jésus, et c'est la même passion qui pousse leurs successeurs à exiger de l'Église catholique qu'elle renonce à la « théologie de la substitution ² ».
- v. 19 La femme de Pilate s'appelait Claudia Paula, ou Proda. Elle figure comme sainte au ménologe grec. Remarquons le beau nom qu'elle donne à Jésus : « Le juste ».

¹ — *Sic Pilatus ante eos posuit bonum et malum; et ipsi acceperunt malum, ideo eos semper sequitur malum.* Commentaire de saint THOMAS D'AQUIN.

² — Par cette expression, on veut signifier que l'Église catholique aurait volé l'héritage en se substituant au peuple juif comme peuple élu ou comme nouvel Israël. Elle doit maintenant restituer cet héritage volé en reconnaissant que l'Israël selon la chair garde ses prérogatives de peuple élu, et même de peuple aîné. Voir les travaux de Michel LAURIGAN : « Du "mythe de la substitution" à la religion noachide », *Le Sel de la terre* 46, p. 54, et « De *Nostra ætate* à la synagogue de Cologne. Chronologie d'un engrenage », *Le Sel de la terre* 55, p. 74. Ces deux ouvrages sont disponibles aux éditions du Sel.

La femme d'un païen comprit, dans un songe et dans une vision, ce que les juifs ne voulurent ni croire ni comprendre en plein jour ¹.

Mais pourquoi n'était-ce point à Pilate lui-même que ce songe fut envoyé ? Parce que sa femme en était plus digne que lui, ou bien, parce qu'on aurait cru moins facilement Pilate, ou bien enfin parce qu'il n'en aurait point parlé. C'est donc par un dessein particulier de Dieu qu'une femme a eu cette vision dans un songe, pour qu'elle arrivât à la connaissance de tous ².

L'admonition de sa femme sera pour Pilate – après l'admiration causée lors de l'interrogatoire précédent – une deuxième cause des efforts qu'il fera pour faire relâcher Jésus.

Dieu épouvante le juge dans la personne de sa femme ; afin qu'il ne consente pas au crime des juifs, il subit son propre jugement dans les inquiétudes de sa femme ; il est jugé, lui qui a le pouvoir de juger, et il souffre le premier avant qu'il en fasse souffrir un autre ³.

Certains Pères attribuent l'origine de ce songe à Dieu (Origène, saint Jean Chrysostome, saint Augustin), d'autres au diable qui commence à entrevoir que cette mort lui sera funeste (saint Ignace d'Antioche, saint Bède le Vénérable, saint Bernard).

Le démon comprend enfin que Jésus-Christ va lui arracher ses dépouilles dans ce monde et dans les enfers. C'est pourquoi il s'efforce par une femme (par laquelle il avait introduit la mort dans le monde) d'arracher Jésus des mains des juifs pour ne point perdre, par sa mort, l'empire de la mort ⁴.

v. 20-21 Barabbas signifie : « Fils du père » ; c'est-à-dire fils du diable, commente saint Thomas d'Aquin en citant Jn 8, 44 : « Vous avez le diable pour père ». Ici, il faut entendre le mot fils dans un sens large : « Celui qui est vaincu par un autre est appelé son fils ⁵. »

Ce Barabbas est une figure de l'Antéchrist, qui sera le « fils du diable » par excellence. Les juifs, du moins ceux qui refusent de reconnaître et de recevoir le vrai Messie ⁶, le Fils de Dieu, souhaitent la venue d'un autre « Messie », l'Antéchrist.

1 — « *In visionibus quoque et somniis gentilis viri uxor hoc intellexit, quod Judaei vigilantes, nec credere, neque intelligere voluerunt.* » Saint Raban MAUR, PL 107, 1131.

2 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jean Chrysostome.

3 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Augustin.

4 — Saint Raban MAUR, PL 107, 1131.

5 — *A quo quis vincitur, ejus filius appellatur.* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 121.

6 — Cette restriction doit s'entendre à chaque fois qu'il est parlé d'un châtement des « juifs ». Cela s'applique uniquement à ceux qui sont coupables de refuser le vrai Messie.

Puisque Barabbas peut se traduire fils du père, ou fils de leur maître, il peut être le symbole de l'Antéchrist, que préféreront ceux à qui il a été dit : « Vous avez le diable pour père ¹. »

A l'instigation des prêtres, le peuple choisit Barabbas, dont le nom signifie le *fils du père*. Ce nom est une prophétie de la future infidélité des juifs, qui préféreront à Jésus-Christ l'Antéchrist, c'est-à-dire l'homme de péché et le *fils du diable*. Sous l'influence de leurs prêtres, ils ont choisi celui qui est réservé pour une condamnation plutôt que l'auteur du salut ².

v. 21-24 Pilate fait trois essais pour libérer Jésus *par des paroles* :

D'abord, il *compare Jésus et Barabbas* : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? » Saint Pierre reprochera au peuple d'avoir repoussé cette offre de Pilate : « Devant Pilate qui voulait le relâcher, vous, vous avez renié celui qui était saint et juste, et vous avez demandé qu'un meurtrier vous soit livré » (Ac 3, 13). Sans même attendre la venue de l'Antéchrist, ce choix a été funeste pour les juifs :

« Et ils dirent : Barabbas. » Leur demande reste attachée aux juifs jusqu'à aujourd'hui, eux qui ont préféré le meurtrier au Sauveur, celui qui enlève la vie à celui qui la donne, en sorte qu'ils n'ont pu récupérer jusqu'à présent la liberté qu'ils ont vendue, ni celle du corps, ni celle de l'âme ³.

« Et ils répondirent : Barabbas. » Voilà pourquoi cette nation est déchirée par des séditions, des homicides, des brigandages, crimes que plusieurs de ses enfants commettent extérieurement, et dont tous se rendent coupables dans leur âme. Car là où Jésus n'est pas, il n'y a que disputes et combats ; au contraire, là où il est, se trouvent tous les biens et la paix. Tous ceux encore qui sont semblables aux juifs, ou dans leur croyance ou dans leur vie, veulent la délivrance de Barabbas ; car tout homme qui fait le mal délivre en lui-même Barabbas, et y tient Jésus captif ; celui au contraire qui fait le bien, libère le Christ et tient Barabbas enchaîné ⁴.

Ensuite, Pilate *allègue la dignité de Jésus* : « Que ferai-je donc de Jésus dit Christ ? » Mais eux, loin d'éprouver de la crainte à la pensée de faire mourir le Christ, celui qu'ils attendaient depuis près de 2 000 ans, réclamèrent pour lui la crucifixion, la mort la plus honteuse, comme l'avait annoncé le prophète : « Condamnons-le à la mort la plus honteuse ! » (Sg 2, 20).

¹ — *Quia vero Barabbas, filius patris, vel filius magistri eorum interpretatur, potest Antichristi typum gerere, quem illi quibus dicitur, Vos ex patre diabolo estis, Dei Filio sunt praelaturi.* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 122.

² — *Barabban potius hortantibus sacerdotibus populus elegit. Interpretatio autem nominis Barabbae est patris filius. Jam itaque arcanum futurae infidelitatis ostenditur, Christo patris filium praeferendo, antichristum scilicet hominem peccati et diaboli filium: potiusque adhortantibus principibus suis eligunt damnationi reservatum, quam salutis auctorem.* Saint HILAIRE, PL 9, 1073A.

³ — *Haeret usque hodie Judaeis sua petitio, qui pro Salvatore, interfectorem; pro datore vitae, elegerunt ademptorem, ut hactenus eam quam vendidere sive animae, seu corporis, libertatem recipere non meruerint.* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 121.

⁴ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

Ils ne rougissent pas d'entendre Pilate proclamer que Jésus est le Christ, et ils ne mettent plus de bornes à leur sacrilège : « Ils s'écrièrent tous : qu'il soit crucifié. » Ils comblent ainsi la mesure de leurs crimes, non seulement en demandant la vie d'un homicide, mais encore en demandant la mort d'un juste et la mort ignominieuse de la croix ¹.

Combien grande est la cruauté de ces perfides qui désirent tuer un innocent par la mort qui leur semblait la pire ².

Les crucifiés, attachés au bois de la croix par des clous qui leur traversaient les pieds et les mains, mouraient d'une mort prolongée, et vivaient longtemps sur cet instrument de supplice. Ce n'était pas, toutefois, pour prolonger leur vie, mais pour retarder leur mort, afin de prolonger leurs souffrances, qu'on leur infligeait ce supplice. Par cette mort, la pire de toutes, Jésus va tuer toutes les morts : elle était la pire dans la pensée des juifs qui ne comprenaient pas, mais elle avait été choisie par le Seigneur lui-même. Car il devait faire de la croix elle-même son propre signe et la placer sur le front des fidèles comme le trophée de sa victoire sur le démon ³.

Enfin, Pilate *allègue l'innocence de Jésus* : « Qu'a-t-il donc fait de mal ? » Déjà le prophète avait allégué cette raison : « Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi ? » (Jr 2, 5.) Mais eux s'entêtèrent dans leur méchanceté, comme le même prophète l'avait annoncé : « Ils se sont engagés dans le mensonge et n'ont pas voulu en revenir » (Jr 8, 5). Ils accomplirent encore cette prophétie : « Ceux qui étaient mon héritage sont devenus pour moi comme le lion dans la forêt, ils ont élevé leur voix contre moi » (Jr 12, 8).

Alors, Pilate fait un dernier effort, *par un geste symbolique*, voyant que ses discours ne servaient à rien : « Il prit de l'eau et se lava les mains devant la foule. » C'était la coutume, lorsque quelqu'un voulait montrer qu'il était innocent, de se laver les mains. Et vraiment, Pilate aurait été innocent s'il avait persisté dans la sentence par laquelle il déclarait que Jésus était juste !

Ainsi ce juge, que l'on force de rendre une sentence de mort contre le Seigneur, ne condamne point celui qui lui est présenté, mais il confond ceux qui l'amènent devant son tribunal, en proclamant l'innocence de celui qu'ils veulent crucifier. Il ajoute : « A vous d'en répondre », c'est-à-dire : je suis l'exécuteur des lois, mais c'est votre voix qui répand le sang innocent ⁴.

En appelant juste celui qui va être crucifié, il reprend ceux qui le lui ont offert ⁵.

1 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant Origène.

2 — *Quanta perfidorum crudelitas, quae innocentem occidere, pessimo ut sibi videbatur mortis genere, desiderat!* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 121.

3 — Saint Raban MAUR, PL 107, 1132.

4 — Saint JÉRÔME, PL 26, 207.

5 — Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 122.

v. 25 C'est alors que les juifs prononcent ces paroles terribles : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » La foule réclame que le châtement de la faute, s'il y a faute et châtement, retombe sur elle : quarante ans plus tard, ce sera la ruine de Jérusalem et la dispersion des juifs.

Cette imprécation pèse encore aujourd'hui sur les juifs, et le sang du Seigneur s'attache à eux jusqu'à ce jour. C'est pourquoi Isaïe dit : « Si vous levez vos mains vers moi [pour me prier], je ne vous exaucerai pas, car vos mains sont pleines de sang » (Is 1, 15). Les juifs ont abandonné l'héritage excellent aux fils [= aux chrétiens] ¹.

Et ainsi il adviendra que le sang du Christ leur est réclamé jusqu'à aujourd'hui. [...] En vérité, si vous me tuez, avait dit le prophète Jérémie (36, 15), vous livrez un sang innocent contre vous-mêmes ².

Dans un article paru pendant le concile Vatican II dans la *Palestra del Clero* ³, Mgr Luigi Carli examinait si l'on peut laver les juifs des accusations de déicide, de réprobation divine et de malédiction, comme le réclamaient une partie des Pères conciliaires sous la pression médiatique du lobby juif. L'article de Mgr Carli est aussi solidement argumenté que modéré dans le ton. Il montre que le judaïsme, *en tant qu'institution religieuse*, doit être dit responsable de déicide, réprouvé et maudit par Dieu.

On peut ajouter, comme le montre le père Beurrier eudiste ⁴, que les juifs actuels sont plus aveugles que les contemporains de Jésus, car les signes montrant que le judaïsme talmudique est réprouvé de Dieu se sont accumulés depuis vingt siècles (notamment par la destruction du Temple qui rend impossible l'offrande de sacrifices, la disparition de la distinction entre tribus qui rend impossible la restauration du sacerdoce, la réalisation de la prophétie concernant la dispersion des juifs jointe à leur conservation, etc.).

Cependant, le Dieu plein de miséricorde n'a pas ratifié entièrement leur jugement ; car il en a choisi parmi eux et parmi leurs enfants qui ont fait pénitence, un Paul par exemple, et ces milliers de juifs qui embrassèrent la foi dans la ville de Jérusalem [après la Pentecôte] ⁵.

v. 26 Nous avons vu que Barabbas figure l'Antéchrist. Il figure aussi le démon :

¹ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme. Nous avons complété d'après le texte même de saint Jérôme : PL 26, 207.

² — *Et ita fiet quod sanguis Christi expetitur ab eis usque hodie*. Commentaire de saint THOMAS.

³ — *Palestra del Clero*, anno XLIV n° 4 (15 février 1965), p. 185-203. Ce texte a été traduit et publié dans *Le Sel de la terre* 54.

⁴ — Voir *Le Sel de la terre* 40, p. 216 et sq.

⁵ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jean Chrysostome.

Barrabas, l'homme qui excitait des séditions, et qui est délivré à la demande des juifs, est la figure du démon qui règne jusqu'à présent sur eux, et leur rend ainsi toute paix impossible ¹.

Il n'est pas étonnant que les juifs ne jouissent pas de la paix, puisqu'ils ont relâché l'auteur de la sédition, c'est-à-dire le diable, qui fut autrefois chassé de la patrie de la lumière à cause de son péché d'orgueil et enfermé dans une prison ténébreuse ².

Quant à la flagellation, celle des condamnés à mort se faisait habituellement pendant le trajet jusqu'au lieu du supplice. En faisant flageller Jésus avant, Pilate a voulu tenter encore une fois d'apaiser les juifs et d'obtenir qu'ils se contentent de ce supplice, sans exiger la mort. Mais Pilate n'en reste pas moins coupable :

Le crime des juifs surpasse de beaucoup la faute de Pilate, mais il ne laisse pas toutefois d'être coupable, lui qui sacrifie ses convictions personnelles pour se rendre complice du crime d'autrui ³.

La flagellation se faisait avec des lanières pour les hommes libres, mais pour les esclaves avec des fouets (*flagra*) munis d'osselets (*scorpionnes*) ou de balles de plomb (*plumbata*) : c'est cette dernière flagellation, plus cruelle, que subit Notre-Seigneur, comme le montre le saint Suaire. On dénombre sur la relique plus de 100 coups de fouets. Notre-Seigneur a été flagellé par les Romains qui n'étaient pas tenus à se limiter comme les juifs (la loi défendait de donner plus de 40 coups, et par sécurité, les juifs limitaient le supplice à 39 coups). Les Pères de l'Église sont émus devant ce supplice :

Jésus fut donc livré aux soldats pour être flagellé, et les coups de fouets déchirèrent le corps si saint, et cette poitrine où Dieu reposait ⁴.

Sa peau se déchire sous la violence des coups de fouets, et ces coups, que la cruauté multiplie, laissent sur ses épaules leurs traces sanglantes. O douleur ! Un Dieu est là étendu devant l'homme, et il souffre le châtement des vils criminels, lui en qui on n'a pu trouver aucune trace de péché ⁵.

Il est écrit dans le psaume 31 (v. 10) : « De nombreux coups de fouets sont réservés aux pécheurs » : que cette flagellation nous en délivre !

(à suivre)

1 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme.

2 — *Non mirum, si pacem Judaei habere nequeunt, quibus est auctor seditionis dimissus, id est diabolus, qui jam olim patria lucis ob culpam superbiae pulsus, et in tenebrarum fuerat carcerem missus.* Saint BÈDE LE VÉNÉRABLE, PL 92, 122.

3 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme.

4 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Jérôme.

5 — Saint THOMAS D'AQUIN, *Chaîne d'or*, citant saint Augustin.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !